

PST Dinant

2024-2030



Sommaire

INTRO	-----	04
COMPRENDRE	-----	05
OBJECTIFS	-----	06
NOS VALEURS	-----	07
ELABORATION	-----	08
LES RESSOURCES		
FINANCIÈRE	-----	10
HUMAINE	-----	11
OUTILS	-----	12
LA SUITE	-----	13
PST 2024-2030	-----	15
TABLE DES MATIÈRES	-----	17



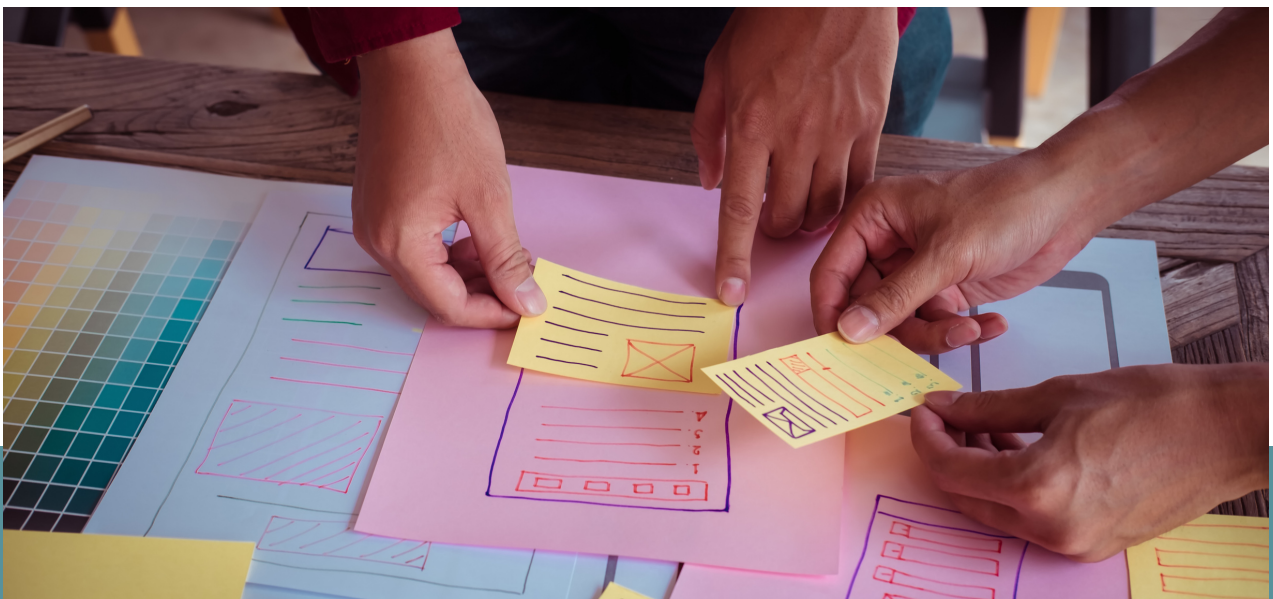
Introduction

Le plan stratégique transversal communal est un outil de pilotage global qui vise à coordonner les politiques publiques locales de manière cohérente, intégrée et durable. Il permet de structurer l'action communale autour de priorités partagées, en mobilisant l'ensemble des services, des partenaires et des citoyens.



Les impositions liées au PST sont reprises dans le CDLD (Code de la démocratie et de la décentralisation) à l'Art. L1123-27: « *Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, § 1er. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement ...* ».

À noter que dans un souci de transparence, « *Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune* ».



Comprendre le PST

A QUOI ÇA SERT?

Le PST est un outil qui aide les communes à mieux gérer leurs projets et à moderniser leur fonctionnement.

Contrairement à la Déclaration de Politique Communale (DPC), qui est un document figé discuté une seule fois au début du mandat et qui est de l'ordre de l'intention, le PST se veut pratique et orienté vers l'action.

Il sert à planifier, coordonner et suivre les projets concrets de la commune.

Le PST prend en compte les ressources disponibles (personnel, matériel, budget) et agit comme un tableau de bord que tout le monde peut comprendre et utiliser. Il permet à l'administration d'être plus efficace dans la gestion des projets importants du mandat 2024-2030, mais aussi dans son fonctionnement quotidien.

Le PST est évolutif : il peut être mis à jour chaque année, notamment lors de la préparation du budget, pour avoir une vision claire de ce qui est faisable ou non. Il permet de suivre les projets terminés, en cours ou à venir, tout en tenant compte des moyens disponibles.

Un point clé du PST est la transversalité : cela signifie que son élaboration, sa mise en œuvre et son évolution doivent se faire en collaboration entre les élus (le Collège) et l'administration. Cela implique également de travailler avec d'autres institutions liées à la commune.

**Des idées
audacieuses
pour ouvrir la
voie à de
nouvelles
perspectives**

Objectifs du PST

Chaque défi
est une chance de briller.

- Définir une vision stratégique pour la législature communale.
- Coordonner les actions des services communaux autour de projets prioritaires.
- Favoriser les synergies entre la Ville de Dinant et le CPAS.
- Renforcer la transparence de l'action publique auprès des citoyens.
- Optimiser l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles.

Nos Valeurs

LES VALEURS QUI GUIDENT NOTRE COMMUNE

Cette section met en lumière les principes fondamentaux qui orientent notre engagement au quotidien. Ils constituent la base de toutes nos actions et influencent nos choix, notre manière de collaborer ainsi que nos relations avec les citoyens

Les valeurs que nous portons forment notre culture et définissent notre identité. Elles reflètent ce qui nous anime profondément et ce vers quoi nous tendons.



✓ Proximité

✓ Action

✓ Transparence

✓ Respect de l'environnement

Les piliers du Collège communal.

Ces valeurs prennent vie à travers des actions concrètes. Qu'il s'agisse d'initiatives ciblées, de décisions stratégiques ou d'engagements durables, elles imprègnent chaque dimension de notre activité et nourrissent la relation de confiance que nous construisons avec nos collaborateurs et les citoyens.

✓ Respect

✓ Collaboration

✓ Accessibilité

Les piliers de l'administration communale.

Elaboration du PST

COMMENT SE PRÉSENT-IL?

Le Collège et l'administration ont œuvré ensemble à l'élaboration du PST sur base des valeurs identifiées reprises ci-dessus et de la Déclaration de Politique Communale.

Le PST est composé de 2 volets:

- **le volet externe** qui concerne le « développement des politiques »;
- **le volet interne** concerne l'organisation et à l'optimalisation du fonctionnement de l'administration communale.

Ces deux volets reprennent un organigramme hiérarchisé suivant la subdivision suivante:

Objectifs Stratégiques (OS) > qui expriment la vision politique et ce que la commune veut devenir – sur le long terme.



Objectifs Opérationnels (OO) > qui expriment les leviers que la commune va activer pour répondre aux OS. – sur le moyen terme



Actions/projets (PRO) > qui permettent de répondre à l'objectif opérationnel s'y référant

CONCRETEMENT, À DINANT?

Le Collège a fixé sa stratégie au niveau du volet externe, quant au CODIR (comité de direction), il a également fixé sa stratégie au niveau du volet interne.

Les Objectifs opérationnels ont été établis conjointement, politique et administration, au regard des actions et projets fixés. Ces projets ont été priorisés en fonction de leurs statuts (déjà en cours), des impositions légales et techniques, des opportunités financières, de la vision politique mais également au regard des ressources disponibles (humaines et financières).

Objectifs Stratégiques



14 OS.

Reprenant les thématiques suivantes:

- mobilité, infrastructure & aménagement territorial;
- cohésion sociale & prévention;
- développement économique & attractivité;
- environnement & durabilité;
- culture & tourisme;
- enseignement, sport & jeunesse;
- participation citoyenne;
- gestion financière & patrimoniale responsables;
- synergies avec le CPAS;
- modernisation & efficacité;
- bonne gouvernance;
- infrastructure numérique.

54 OO.

Qui s'inscrivent dans les OS fixés.

Objectifs Opérationnels



Actions/Projets



238 PRO

Qui permettent d'aboutir aux OO fixés.

Les ressources

FINANCIÈRE

Perspectives d'investissement extraordinaire

Il est crucial de distinguer l'ordinaire de l'extraordinaire dans la gestion financière liée aux projets extraordinaires:

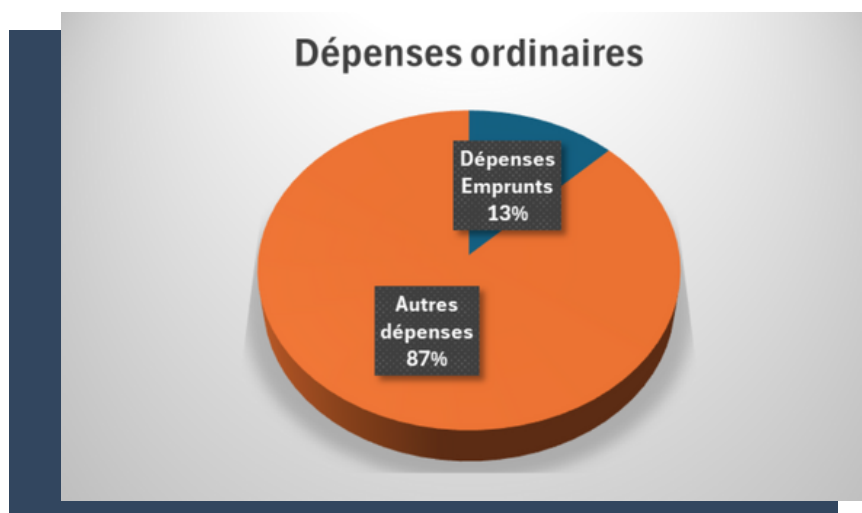
- **l'ordinaire** concerne les dépenses et recettes courantes,
- **l'extraordinaire** se réfère aux investissements à long terme.

Tout projet d'investissement extraordinaire est généralement financé par trois sources principales : l'emprunt, les fonds propres et les subventions.

Lorsqu'un emprunt est contracté pour financer un projet extraordinaire, cela a un impact sur l'ordinaire par le biais du coût du crédit.

Il est donc impératif de maintenir un équilibre à l'ordinaire, c'est-à-dire que les dépenses doivent être inférieures aux recettes.

Lors de la MB1-2025, les dépenses ordinaires s'élevaient à 27.761.544,91 €, dont 3.488.153,34 € étaient attribuables aux dépenses de dette liées à nos projets extraordinaires.



Nos prévisions pluriannuelles indiquent un déséquilibre à partir de 2027. Il est donc nécessaire de modifier cette trajectoire. Pour ce faire, il convient de limiter les dépenses liées aux financements par emprunt à partir de 2026 et, par conséquent, de limiter les projets extraordinaires financés par emprunt à un maximum de 2 000 000 € par an.

HUMAINE

Les ressources humaines, un pilier essentiel pour réussir un projet!

Les ressources humaines sont le moteur humain du projet. Sans elles, même les meilleures idées peuvent rester à l'état de rêve.

Ci-dessous vous retrouvez le statut du personnel en équivalent temps-plein (ETP). A savoir que les absences n'y sont pas reprises. Il convient de donc de préciser que celles-ci, ainsi que les postes vacants, peuvent avoir un effet considérable sur la répartitions des tâches, missions et que cela peut impacter les avancées et les concrétisations des projets.

Grades légaux		ETP
Directrice générale		1
Directeur financier		1

Pôle Interne	
Secrétariat général	2
RH	2,5
SIPP	2
Juridique et MP	1
Comm' et PlanU	1
Informatique	3,5
Taxes	3,1
	15,1
Pôle Finances	
Finances	2
Recettes	3
	5
Pôle résidents	
Coordinatrice	1
Accueil	0,8
Etat civil/ population/ étrangers	4,75
	6,55
Pôle jeunesse & culture	
Bibliothèque	2,6
Enseignement	1
Jeunesse	1
TDS et AES	12,74
EPN	1
Conservatoire	1
	19,34
Pôle cadre de vie, société & économie	
Coordinatrice	1
Environnement et Bien-être animal	0,8
Patrimoine	1
Urbanismes et AT	2
Logement	1
Mobilité et énergie	0
PCS/PSSP	3,5
SEMJA	1,6
ADL	2
	12,9
Cabinet politique	
Secrétaire cabinet politique	0,6
	59,49

Pôle technique	
Cadre technique et adm :	
Directeur des travaux	1
responsable bâtiments	1
infrastructures sportives	1
secrétaire de direction (Directeur des travaux)	1
secrétaire STC	1
ordo/planu	1
contremaîtres	3
responsable cimetières	1
magasin	1
garage	1
Ouvriers (contremaître bâtiment) :	
maçons bâtiments	2
électriciens	2
peintres	2
Ardoisier	1
Plombier/sanitariste	1
Ferronniers	1,5
Menuisiers	1,5
Ouvriers (contremaître voiries)	
voiristes	3
maçon polyvalent	1
Signalisation	1
chauffeur+expulsions	1
Ouvriers (contremaître propreté et festivités)	
balayeuse	2
équipe ville 1	3
équipe village 1	3
équipe ville 2	4
équipe village 2	3
tracteur/fauchage	1
aspirateurs urbains	1,5
sentiers	1
jardiniers	4
Fossoyeurs	4
Tailleur de pierres	1
	56,5

OUTILS PST

L'intégration de l'application iA.Vision pour déployer le PST de la Ville permet de passer d'une gestion réactive à une stratégie proactive. Elle favorise une gouvernance plus agile, plus transparente et plus orientée vers les résultats.

Cette application est conçue pour centraliser la gestion opérationnelle de l'ensemble des projets de la Ville, tout en facilitant l'élaboration et le suivi du PST.

Chaque agent administratif et chaque membre du Collège bénéficie d'un accès personnalisé lui permettant de gérer ses missions et de suivre ses activités selon ses responsabilités. Grâce à une organisation autour des projets, des tâches, du PST, des indicateurs et des réunions, chacun dispose d'une vision claire et structurée pour assurer un suivi efficace et une évaluation précise de l'avancement des actions en cours.

Par souci de clarté et de lisibilité, le PST qui vous est présenté ici est une version partielle.

The screenshot displays the 'iA.Vision' application interface for the 'PST 2024/2030 - Commune de Dinant'. The header shows the project title and a description: 'une commune qui veille à moderniser ses infrastructures, sécuriser et faciliter la mobilité pour tous afin de garantir un cadre de vie agréabl...'. Below the header, there are fields for 'Numéro de l'identifiant' (56), 'Date planifiée' (01/08/2030), 'Créateur du projet', 'Chef de projet', and 'Equipe projet'. The 'Objectif opérationnel principal' is '[OO-05] Actualiser la stratégie territoriale de la commune.' The 'Priorité du projet' is 'URGENT'. A navigation bar at the bottom includes tabs for 'Cadrage', 'Informations', 'Référénts et partenaires', 'Sous-projets', 'Tâches du projet', 'Fichiers liés', 'Indicateurs', 'Ressources', 'Réunions', 'iA.Délib', and 'Notes'. The 'CADRAGE DU PROJET' section is expanded, showing 'Objectifs poursuivis du projet', 'Périmètre et exclusions', 'Livrable(s) attendu(s)', and 'Principales étapes du projet'.

Objectifs poursuivis du projet	Périmètre et exclusions	Livrable(s) attendu(s)	Principales étapes du projet
Revoir complètement le schéma de développement communal et créer des centralités différentes et plus adaptées que celles du schéma de développement territorial	Tout le territoire de la Ville de Dinant	Schéma de développement Communal complet	1. Convention avec le BEP

Conclusion

ET LA SUITE?

Le PST : un levier pour une gouvernance locale moderne

Le PST vise à accompagner les communes dans l'adoption d'une gouvernance plus moderne, en renforçant la culture de la planification et de l'évaluation. Il constitue une feuille de route claire pour l'administration et les citoyens, définissant les grandes orientations de l'action communale pour les six années à venir.

Faire vivre le Plan Stratégique Transversal communal!

Le PST ne doit pas être un document figé, mais un outil dynamique au service de la gouvernance locale. Pour qu'il prenne pleinement vie, il est essentiel de l'intégrer dans le quotidien de l'administration et de le faire évoluer en fonction des réalités du terrain.

1. Appropriation collective

La première étape consiste à impliquer l'ensemble des acteurs – élus, agents communaux, partenaires locaux – dès la conception du PST. Une communication claire sur les objectifs, les priorités et les bénéfices du plan favorise l'adhésion et l'engagement de tous.

2. Intégration dans la gestion quotidienne

Le PST doit être un fil conducteur dans la planification et la mise en œuvre des actions communales. Cela implique :

- L'alignement des projets et des budgets sur les axes stratégiques du PST.
- L'utilisation d'outils de gestion (comme iA.Vision) pour suivre les tâches, les indicateurs et les échéances.
- L'intégration du PST dans les réunions de pilotage et les évaluations de service.

ET LA SUITE?

3. Suivi régulier et évaluation

Un suivi rigoureux permet de mesurer les avancées, d'identifier les freins et d'ajuster les actions. Des indicateurs clairs, des bilans périodiques et des tableaux de bord partagés renforcent la transparence et la réactivité.

4. Communication et transparence

Partager les résultats avec les citoyens et les partenaires renforce la légitimité de l'action publique. Des rapports accessibles, des présentations publiques ou des publications sur le site communal permettent de valoriser les progrès réalisés.

5. Adaptabilité et amélioration continue

Le PST doit rester flexible pour s'adapter aux évolutions du contexte local. Une révision annuelle ou à mi-mandat permet de réajuster les priorités et de maintenir la pertinence du plan.



**“Un
objectif sans
plan reste un
vœu pieux”**



Programme stratégique transversal Ville de Dinant Législature communale 2024-2030



